

---

Réf. : CB/DL/ma CP 07/04

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer  
Remerciements anticipés

Chantal BERTOUILLE  
Député du Hainaut occidental

**Bientôt un plan d'action national en matière de**  
**lutte contre l'alcool**

Nul ne peut le nier, l'abus d'alcool nuit gravement à la santé. Ainsi, s'inspirant de ce qui se fait actuellement pour le tabac, les autorités européennes songent à adopter certaines mesures similaires pour l'alcool. Outre une augmentation des accises, l'Union européenne pourrait se montrer favorable à une interdiction totale de toute forme de publicité pour l'alcool et à l'obligation de placer sur les bouteilles et autres canettes des mentions telles que « l'alcool nuit gravement à la santé », mention que l'on retrouve par ailleurs sur les paquets de cigarettes.

Le Député Chantal Bertouille vient d'interroger la Ministre Catherine Fonck sur les risques d'une consommation d'alcool pour les plus jeunes et sur les mesures en matière de prévention que la Communauté française entendait adopter en la matière.

On apprend ainsi, dans le cadre de la réponse fournie par Madame la Ministre, qu'à l'instar de ce qui se fait pour la saine alimentation, un plan d'action national alcool sera prochainement mis en place en concertation avec l'Etat fédéral.

Pour le Député Chantal Bertouille, cette initiative constitue une avancée importante. Il est en effet essentiel de coordonner les diverses actions, que ce soit en matière de prévention de la santé mais également en matière de vente d'alcool pour les plus jeunes. Elle sera d'ailleurs particulièrement attentive à l'évolution de ce dossier au niveau de la Communauté française.

P.S. La question de Madame Bertouille et la réponse de la Ministre peuvent vous être faxées sur simple demande au secrétariat.